

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALE**

**SEANCE DU 11 FEVRIER 2026**

**PRESIDENCE : Mme BILLOT Brigitte,  
Vice-Présidente**

**DELIBERATION N°14**

**PRESENTS:** Mme BILLOT Brigitte; Mme DI CARO Sylvaine; M. CHEVALIER Eric; M. DILLINGER Laurent; Mme HUARD Elisabeth; M. TRUCY Gérard; Mme HANOT Maryline (en visio); M. PIERRON Jean-Claude; M. BENSARKOUN André

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S):** Mme JOISSAINS Sophie (Présidente); Mme DEVESA Brigitte; M. SPANO Pierre; Mme PAGE Véronique; Mme THUSTRUP Sylvie; Mme SILVESTRE Catherine

**POUVOIR(S) :** Mme JOISSAINS Sophie (Présidente) (Pouvoir à Mme BILLOT Brigitte, Vice-Présidente); Mme DEVESA Brigitte (Pouvoir à Mme DI CARO Sylvaine);

**SECRETAIRE :** Mme RENAULT-ROUX Marie-Anais

**OBJET : DVSA – ANIMATION – FETE DES SENIORS 2026 – PARC SAINT-MITRE**

Pour la 47<sup>ème</sup> année consécutive, le service Animation Seniors organise la fête des seniors du printemps. Le Parc Saint-Mitre à Aix-en-Provence a été choisi pour accueillir la manifestation le mercredi 27 mai 2026.

A l'occasion de cette traditionnelle fête champêtre, il est de coutume de proposer un repas, un spectacle, une animation dansante, l'intervention de la chorale du CCAS. Aussi, plusieurs propositions et devis seront demandés.

- Traiteur

Le futur prestataire devra proposer un repas composé d'une paella, assiette de fromage sur lit de salade et pâtisserie en dessert. Le service sera à l'assiette. Budget prévisionnel : 6 000 €.

Le repas sera proposé à 15 € aux personnes âgées, et celles ne souhaitant pas prendre le repas pourront apporter leur pique-nique.

- Spectacle et animations

Le futur prestataire devra proposer une compagnie composée d'un orchestre accompagné de danseurs, ainsi qu'un moment dansant après le spectacle. Budget prévisionnel : 4 100 €.

Il sera également proposé une animation musicale « accordéon » spéciale journée guinguette pour un accueil musical des invités et déambulation d'un musicien de 10h à 13h entre les tables. Budget prévisionnel : 340 €.

Enfin, la Chorale du CCAS, dans le cadre de ses prestations annuelles, proposera une représentation avec la participation des adhérents de l'atelier Chorale.

Il est également prévu de mettre à disposition gratuitement des participants des bouteilles d'eau et du café.

Pour information, en 2025 l'organisation de la fête a représenté une dépense de 14 900 € et une recette de 3 233 €.

## COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L.123-4 à L. 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles,  
La loi d'adaptation de la société au vieillissement n° 2015-1776 du 28.12.2015,  
Considérant l'organisation de la fête des seniors au Parc Saint-Mitre,  
Les propositions de Mme DI CARO entendues,  
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres ;

### DECIDE

- **DE FIXER** les tarifs du repas à 15 €, et une gratuité pour l'eau et le café.
- **DE DIRE** que les recettes correspondantes seront inscrites sur la nature 7066 rubrique 6042 du Budget Principal.

Vote : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture le 17/02/26  
et de la publication le 17/02/26.